

Bulletin Municipal 2024

Le Trioulou



Meilleurs Vœux
2025

* malheureusement Danièle Bouyssou, Elsa Cornaro de Curton et Éric Pruchon étaient absents lors de notre dernière réunion du Conseil Municipal et n'apparaissent donc pas sur la photo prise à cette occasion.

Sommaire

Le Mot du Maire	4 & 5
-----------------------	-------

La Vie de la Commune :

Le Budget	6 & 7
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	8 & 9
Le Transport à la Demande	10
La Cérémonie de Commémoration du 11 Novembre	11 & 12
Etat d'Avancement de nos Engagements de Campagne	13 & 14
Le Réseau d'Eau	15 & 16
La Voirie	17 à 19
Les Bâtiments Communaux	20 & 21
L'Environnement, la Culture et le Tourisme	22 & 23
Compostage et produits à recycler.....	24

L'Enfance et la Jeunesse :

Le Réseau Éducatif de Territoire (R.E.T.) Saint-Constant/Saint-Santin	25 & 26
---	---------

La Vie Associative et les Animations :

Le Comité des Fêtes	27 & 28
L'Association Communale de Chasse Agréée	29

La Vie Pratique :

Les Tarifs Communaux	30
L'Etat Civil	31
Le Trioulou dans la Presse	32 à 34
L'invitation à la Cérémonie des Vœux du Conseil Municipal	35
La Mairie aux Couleurs de Noël	36



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Administrés, Chers Habitants,

C'est à l'horizon de l'année 2025 que j'ai le plaisir de vous adresser, avec tous les membres du Conseil Municipal, le cinquième bulletin de notre mandature. C'est un bon moyen de communication pour nous permettre de repartager avec vous tous les éléments importants de l'année.

Vous pouvez également retrouver ce qu'il se passe dans la commune sur notre site internet, qui a déjà un an d'existence (il a été mis en ligne le 3 novembre 2023).

Comme mentionné dans notre Profession de Foi de mars 2020, le réseau d'eau faisait partie de nos priorités de travail. Nous vous rappelons que le premier chantier d'envergure a été la rénovation du château d'eau. Depuis la suppression de la chaussée sur la rivière Le Célé, au niveau du moulin de Carrègue, l'approvisionnement en eau devenait très précaire. Après plusieurs temps de réflexion, le Conseil Municipal a souhaité adhérer au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala. C'est le deuxième grand projet de notre mandature. Les travaux d'interconnexion vont commencer dans le courant du mois de janvier prochain pour une durée d'environ quatre mois. Une conduite de quatre kilomètres reliera notre château d'eau au réseau du syndicat qui passe près du lieu-dit Lendrevie, à Bagnac. L'eau proviendra du ruisseau du Tolorme ou du lac du même nom.

Des analyses d'eau sont réalisées par le Laboratoire Terena Cantal, tous les quinze jours, toute l'année.

Je souhaite renouveler mes sincères remerciements aux deux adjoints chargés de l'AEP (Alimentation en Eau Potable), Alexandre Poujols et Bertrand Fraysse, qui ont assuré, dans l'ombre mais avec efficacité et dévouement, la surveillance de la station de pompage et du château d'eau pour un maintien de l'eau toute l'année aux habitants de la commune. Un grand merci !

Dans le chapitre Voirie, la poursuite de travaux d'entretien conséquents a pu être réalisée sur des routes et des chemins de la commune ainsi que sur la place de l'église avec le goudronnage. Pour l'exécution des travaux de celle-ci, nous avons pu bénéficier d'une subvention de 40% de La Région (première attribuée durant notre mandat). De plus, afin d'assurer la sécurité des usagers, deux miroirs ont été installés sur deux carrefours (La Volte et Le Tour). Tous ces travaux représentent un budget onéreux.

Dans le chapitre Bâtiments Communaux, les portes extérieures de la Mairie ont été poncées et teintées. Prochainement seront réalisées la mise à niveau de certaines dalles au sol de l'église ainsi que la réfection des planchers de la tribune et du clocher.

Dans le cadre de la commission Environnement, Culture et Tourisme, le marché de pays du 3 août a connu un très beau succès avec de belles animations, tout comme l'animation de Noël, le premier dimanche de l'Avent.

Les actions du CCAS ont été reconduites (journée nettoyage au printemps, remise aux jeunes des chèques Cdhoc, distribution des colis de Noël à nos aînés).

Je profite du Mot du Maire pour renouveler mes encouragements à chaque responsable de Commission (Alexandre Poujols, Bertrand Fraysse, Elsa Cornaro de Curton, Christophe Perrot) et les remercier pour le travail réalisé en collaboration avec les membres de chacune d'elles. Ce n'est qu'ensemble que la commune du Trioulou, sur son beau parcours de modeste développement pourra rester un village où il fait bon vivre en Châtaigneraie Cantalienne.

Je vous rappelle que l'adressage est obligatoire depuis 2022. Ce dossier avance bien. D'ici quelques temps, les numéros seront mis en place sur les habitations en accord avec les propriétaires. La commande des nouveaux panneaux des lieux-dits est réalisée et ne devrait pas tarder à être livrée.

L'argent que la commune du Trioulou dépense ou investit est de l'argent public. C'est le produit de nos impôts et nous devons l'utiliser au mieux. Nous réfléchissons tous ensemble aux actions prioritaires à engager pour le bien de la population. Depuis notre élection, de nombreuses réalisations ont vu le jour à hauteur du budget de la commune comme vous pouvez le constater.

Je ne peux terminer ce cinquième bulletin municipal sans remercier sincèrement les Membres du Conseil Municipal pour leur investissement, leur dévouement, mais également pour les différents échanges sur les projets communaux à mes côtés, toujours à l'écoute de la population ainsi que Maryse Broussal, notre secrétaire de Mairie, investie autour de nous tous, sans oublier Patrick Puissant, agent d'entretien polyvalent et très autonome, de l'Association Dispo-Services de Maurs (il intervient à notre demande un jour par semaine). Je n'oublie pas Ghislaine Calmejane qui a assuré le recensement de la population du 18 janvier au 19 février avec efficacité et discrétion. Merci pour cette importante mission.

Je réitère mes félicitations et mes remerciements aux associations de la commune et à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour animer de superbes moments de convivialité appréciés de tous avec la mise à disposition gratuitement par la Mairie des différents bâtiments et des équipements. Nous avons une pensée pour l'association "Les Vieilles Romances" qui n'a pas pu réaliser ses représentations cette année.

A l'aube de cette nouvelle année, les Adjoints (Alexandre Poujols, Bertrand Fraysse, Elsa Cornaro de Curton), les Conseillers Municipaux (Nadine Arnal, Sylvie Audy Barthel, Daniëlle Bouyssou, Michel Calmejane, Nathalie Goujou, Christophe Perrot, Eric Pruchon), le personnel (Maryse Broussal et Patrick Puissant) et moi-même nous vous adressons tous nos vœux de santé (si chère à nous tous), de bonheur, de partage, de tolérance, de sérénité... pour l'année 2025 et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Très bonne lecture,

Bien chaleureusement à vous tous,

Geneviève Marquet, Maire du Trioulou



Maryse Broussal, secrétaire de Mairie

Le Budget

Le 08 avril 2024, le Conseil Municipal a procédé au vote du compte administratif 2023.
Il a ainsi validé les dépenses et recettes effectuées pour l'exercice 2023 :

* Section de fonctionnement : Opérations courantes

Dépenses	Montants
Electricité	9391,02
Carburant	505,98
Fournitures petits équipements + entretien	76,63
Fournitures administratives + timbres + téléphone mairie + doc	1642,61
Autres matières et fournitures	228,95
Entretien bâtiments, voies et réseaux, matériels + terrain	17725,15
Contrat maintenance (extincteur, sonnerie cloches, défibrillateur)	1073,61
Assurances	3295,85
Frais divers : service eau	2651,89
Fêtes et cérémonies	2077,31
Honoraires	1347,56
Bulletin municipal + flyers marché pays	747
Cotisations diverses + taxes foncières + ordures ménagères	1376,99
Charges personnels (salaires + charges sociales)	19359,52
Redevances Adour Garonne + TPU	9840
Indemnités élus + charges	28509,5
Subventions diverses (ADMR, FNACA, Ecole, CCAS...)	800
Amortissements	8060
Autres contributions : Agedi (logiciels mairie) + part école St Constant	2586,64
Dotation provision pour dépréciation	500,00
Titres annulés (modification débiteurs)	988,53
Total	112 334,74

Recettes	Montants
Dotations de l'Etat	68459
Impôts et taxes (taxes foncières et habitations) + FCTVA	34333,22
Ventes eau	29593,15
Redevances eau (reversées à l'Agence Adour Garonne)	3654,62
Vente EDF panneaux photovoltaïques	2336,20
Remboursement divers (redevance occupation domaine public, concession cimetière)	408,44
Location de la salle des fêtes	679,80
Revenu immeuble (maison du bourg)	5391
Produits exceptionnels (Remboursements Escotel, Groupama, branchement compteur eau, vente ferraille)	4143,29
Total	148 998,72

*** Section d'investissement : gros travaux, grosses acquisitions**

Dépenses	Montants
Voirie : La Calvetie	9363,27
Bâtiments communaux : Joug église - mise aux normes EDF halle	9570,85
Service Eau : Etude diagnostic réseau, pompe station	3784,16
Acquisition matérielle : Miroir	396,98
Site Internet	2086,56
Adressage	2736,00
Dépôt caution (restitution caution maison du bourg)	800,00
Total	28 737,82

Recettes	Montants
Amortissements	8060,00
FCTVA	9885,33
Dépôt et caution (caution maison bourg)	828,00
Subvention Etat + Département	11 194,21
Total	29 967,54

Dans sa séance du 8 avril 2024, le Conseil Municipal a voté les taxes locales pour 2024 comme suit :

- Taxe foncier Bâti : 12,81 % taux communal + 23,56 % taux départemental soit **36,37 %**
- Taxe foncière Non Bâti : **65,14 %**
- Taxe habitation (pour résidences secondaires) : **7.47%**

Le produit attendu devrait s'élever à 32 464.00€ pour 2024.

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nous nous répétons mais, pour les nouveaux habitants, nous reprecisons quels sont les services et missions d'un CCAS :

- Le CCAS est un Établissement Public Communal, intégré au sein de la Mairie mais indépendant, avec sa propre autonomie administrative et financière et géré par un conseil d'administration, présidé par le Maire et composé pour moitié d'élus de la commune et pour moitié de personnes nommées pour leurs expériences.
- Il est chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'action sociale. C'est le deuxième organisme social le plus connu des Français, derrière les caisses d'allocations familiales.
- Il intervient dans les domaines de l'aide sociale et mène une action générale de prévention et de développement social pour tous les habitants, de la petite enfance aux personnes âgées.
- Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux des familles, des jeunes, des personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté.
- Il se doit également, de manière obligatoire une fois par mandat, de procéder à l'analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population.

Comme vous le comprendrez, nous ne pouvons pas traiter tous ces sujets comme dans une grande commune mais **nous tenions tout de même à vous rappeler les missions officielles des CCAS pour vous permettre, en cas de besoin, de venir nous en parler sans hésiter, en toute confidentialité, afin d'essayer de trouver ensemble des solutions.** Geneviève Marquet, Maire et Présidente du CCAS et Christophe Perrot, Vice-Président du CCAS, sont à votre disposition pour cela.

Nous avons également le plaisir de revenir sur les actions menées cette année :

Journée de nettoyage du village :

Nous nous sommes retrouvés le samedi 13 avril avec une trentaine de bénévoles du village. Comme chaque année, pendant que certains participaient au nettoyage de la mairie et de ses alentours d'autres effectuaient la collecte habituelle des encombrants chez les particuliers. Ceci a permis de récolter 660 kg de ferraille, vendus aux établissements Hugonenc Négoce de Bagnac-sur-Célé pour 102,30€.

Et cette année nous avons innové en organisant deux équipes supplémentaires. L'une s'est chargée d'installer une nouvelle signalisation au carrefour de La Volte avec deux panneaux stop, leurs lignes blanches sur la chaussée et le miroir routier pour augmenter la sécurité et la visibilité en arrivant de La Carrière et des autres lieux-dits du secteur. Pour rappel, la vitesse est limitée à 50 kms/heure au maximum sur tout le territoire de la commune et donc également sur cette portion de la RD28 qui arrive de Saint-Constant. Et l'autre s'est organisée pour désherber et nettoyer toutes les plantations persistantes installées l'année dernière autour des neuf croix réparties sur notre territoire, ainsi que sur le talus et dans la basse devant la mairie.

Nous avons passé tous ensemble une bonne Journée où bonne humeur et plaisir de se retrouver étaient au rendez-vous. Le déjeuner, offert à tous les bénévoles, a été servi sous la halle. Nous remercions vivement tous ceux qui ont participé à la préparation et au service du repas !



Opération « Coup de pouce aux jeunes » :

Nous avons renouvelé cette opération cette année et avons offert à tous les enfants et jeunes, de la naissance à 20 ans, domiciliés dans le village, un chèque Cadhoc d'une valeur de 40€, valable sur les livres, les fournitures scolaires, les vêtements, le sport ou la micro.

Les chèques ont été remis par les membres du CCAS le samedi 21 septembre lors d'une cérémonie dans la salle de la Mairie. Les enfants présents, dont certains étaient accompagnés de leurs parents, ont pu partager un bon goûter.



Distribution des colis de Noël :

Nous avons fait appel à six fournisseurs différents pour constituer les colis (La Ferme de Lascombes à Saint-Constant, les Vergers de Moiron à Saint-Avit-Saint-Nazaire, Le Miel d'Elsa du Trioulou, la boulangerie Au Coin du Four à Saint-Constant, la boulangerie Vacquier à Maurs, la Savonnerie Les Savons Pèlerins à Saint-Santin-Aveyron).

Les membres du CCAS ont distribué quinze colis aux personnes âgées de 75 ans et plus de notre commune.

Nous avons également remis un colis à Maryse Broussal, notre Secrétaire de Mairie, pour la remercier de son travail actif et efficace tout au long de l'année et à Patrick Puissant, agent technique polyvalent de l'association Dispo-Services, qui travaille avec énergie à l'entretien de notre village.

Participation à l'installation d'un système de téléassistance :

Le CCAS maintient sa participation financière de 50% sur le coût d'installation d'un système de téléassistance afin de permettre aux personnes âgées, demeurant dans la commune, de continuer à vivre chez elles plus sereinement.

Nous vous souhaitons une belle année 2025, faite de petits et grands bonheurs, de bonne santé et de sérénité, pour vous et pour vos proches !

Le Conseil d'Administration du CCAS :

Geneviève Marquet, Anne-Marie Arnal, Nadine Arnal, Sylvie Audy-Barthel, Ana Canada, Elsa Cornaro de Curton, Cathy Fel, Chantal Four, Nathalie Goujou, Christophe Perrot et Thérèse Persouyre.



+ d'infos

Communauté de communes de la
Châtaigneraie Cantalienne

Pôle de Saint Mamet la Salvétat
04 71 49 33 30

Pôle de Laroquebrou
04 71 46 05 11

Pôle de Montsalvy
04 71 49 64 37

Pôle de Maurs
04 71 46 87 17

Document - Dernière actualisation : 06/11/18

ARNAC
BOISSET
CASSANIOLIZE
CAYROLS
CROS DE MONTVERT
GLENAT
JUNHAC
LABESSERETTE
LACAPELLE DEL FRAISSE
LADINHAC
LAFEUILLE EN VEZIE
LAPEYRUGUE
LAROQUEBROU
LEUCAMP
LEYNHAC
MARCOLES
MAURS
MONTMURAT
MONTVALVY
MONTVERT
NIEUDAN
OMPS
PARLAN
PRUNET
PUYCAPEL
QUEZAC
ROANNES SAINT MARY
ROUFFIAC
LE ROUGET PERS
ROUMEGOUX
ROUZIER
SAINT ANTOINE
SAINT CONSTANT FOURNOULES
SAINT ETIENNE CANTALES
SAINT ETIENNE DE MAURS
SAINT JULIEN DE TOURSAC
SAINT GERONS
SAINT MAMET LA SALVÉTAT
SAINT SANTI CANTALES
SAINT SANTI DE MAURS
SAINT SAURY
SAINT VICTOR
SANSAC VEINAZES
LA SEGALASSIERE
SENEZERGUES
SIRAN
TEISSIERES LES
BOULIES
LE TRIOULOU
VIELLEVIE
VITRAC

un
service
pour
les
50
communes
du
territoire

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE



www.chataigneraie15.fr

Transport à la demande



Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

Le transport à la demande c'est quoi ?

Le transport à la demande (TAD) permet aux habitants de se déplacer sur réservation sur notre territoire mais aussi en direction d'Aurillac et d'Arpajon sur Cère.

Pour qui ?

Les habitants majeurs de la communauté de communes

Où ?

Déplacement à l'intérieur du territoire de la Communauté, ainsi qu'à Aurillac et Arpajon sur Cère

Quel coût pour
l'usager ?

10 € tarif unique

Les destinations et horaires ?

Destinations	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Dimanche
Régulières		AURILLAC ET ARPAJON SUR CÈRE de 8h30 à 18h00 (pour rendez vous médicaux et administratifs)	AURILLAC ET ARPAJON SUR CÈRE de 8h30 à 18h00 (pour rendez vous médicaux et administratifs)	Marché à MAURS et à MONTVALVY de 8h45 à 11h	Marché à LAROQUEBROU de 8h45 à 11h	Marché au ROUGET PERS de 8h45 à 11h
A la carte	X		X	X	X	

L'utilisation du service implique le respect du règlement intérieur disponible dans les véhicules, dans les mairies et les maisons de services. Ne sont pas pris en compte par le service : tout transport médicalisé pris en charge par la sécurité sociale, les urgences médicales.

Comment accéder au service ?

Sur réservation, en appelant le taxi le plus proche de chez vous, la veille du trajet avant 14h. Précisez le jour et l'heure du déplacement souhaité, le lieu de prise en charge et bien-sûr votre destination. Le prix du ticket est à régler auprès du transporteur. Le trajet prévu ne peut être modifié.

SAINT MAMET LA SALVÉTAT

CHALUVET : 06.81.90.72.18

MARCOLES

ROBERT : 04.71.46.70.27 /
06.87.58.89.28

LAROQUEBROU

NAVARRÉ : 04.71.46.00.50

BONNET : 06.24.84.08.01

SIRAN

ESTOURCY : 06.79.94.33.78

MAURS

ATZS BAISSAC-BAYOL

04.71.62.20.20

LE ROUGET PERS

BEX : 06.82.44.57.81

MONTVALVY

PUECH : 04.71.49.21.45/

06.85.26.01.42

La cérémonie de la Commémoration du 11 novembre

11 novembre 1918 - 11 novembre 2024
106ème anniversaire de l'Armistice

En cette matinée du 11 novembre 2024, Mme le Maire, en présence de ses adjoints, a lu l'hommage à tous les "Morts pour la France", texte de Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et des Anciens Combattants et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, Ministre délégué auprès du Ministre des Armées et des Anciens Combattants :

"C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^{ème} heure du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « périls en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « *marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitemment des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour* ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « *der des der* » en « *armistice de vingt ans* » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

En cette année du 80ème anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1^{ère} armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2^{ème} division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour

la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République ! Et vive la France !"

Une minute de silence a été observée pour les huit personnes de la commune décédées à la guerre 1914 - 1918 :

- Faustin DEBONS, Clément DEBONS, Lucien BOUDET, Gaston BOUDET, Paul CANTOURNET, François DELTRUC, Charles ARNAL, Amédée LOUDIERE.



Une gerbe* a été déposée devant la plaque de notre Monument aux Morts à l'entrée de l'église Saint-Blaise.

*(réalisée par Madame Lorraine Lacam "Aux Bruyères", fleuriste à Maurs)

Participaient à cet hommage : Mme le Maire : Geneviève Marquet,
Les Adjoints : Alexandre Poujols, Bertrand Fraysse et Elsa Cornaro de Curton.

Etat d'Avancement de nos Engagements de Campagne

Depuis mars 2020, nous suivons notre ligne directrice et avançons dans la réalisation de nos engagements de campagne. Vous les retrouvez ci-dessous avec, en vert, ceux qui sont déjà réalisés ou en cours d'accomplissement :

Œuvrer à la protection de l'environnement, des richesses naturelles et du patrimoine communal :

- Réfection de l'étanchéité du château d'eau et travail à la continuité de la distribution de l'eau dans le respect de ce qui a été initié par l'équipe municipale précédente,
- S'assurer auprès de la société en charge du contrôle de l'eau que tout est fait pour fournir une eau de qualité,
- Vérification du bon fonctionnement et de l'accessibilité de tous les compteurs d'eau,
- Vérification du bon fonctionnement de toutes les bornes incendie,
- Suivi de la location de la maison du bourg,
- Maintien en bon état des bâtiments communaux,
- Renouvellement de la « journée ferraille » avec nettoyage du château d'eau et des sentiers pédestres,
- Entretien régulier du village via Dispo-Services et entretien des chemins,
- Nettoyage du mur du cimetière.

Améliorer la voirie et les transports :

- Manifester auprès des instances compétentes l'importance de bien entretenir la voirie et permettre la finalisation des différents élargissements en mettant bien en évidence les limitations de vitesses et les interdictions à certains véhicules de traverser la commune,
- Faire étudier l'intérêt de l'élargissement de la route départementale à certains endroits en concertation avec le Conseil Départemental,
- Etudier l'intérêt du transport à la demande de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie et en proposer l'amélioration en fonction des besoins des habitants.

Développer la vie sociale et culturelle :

- Redynamiser la bibliothèque à l'étage de la mairie avec organisation de « goûters lectures » entre jeunes et moins jeunes,
- Organisation de « tea times » en anglais pour jeunes et moins jeunes qui souhaitent découvrir ou pratiquer l'anglais en s'amusant,
- Soutien aux associations du village,
- Proposition aux écoles du secteur des « sorties vertes » autour des abeilles avec l'utilisation du sentier « des Abeilles au Miel » et d'une explication par une apicultrice du village,
- Renouvellement de cours de secourisme pour les personnes volontaires,
- Etudier l'installation d'un nouveau terrain de pétanque (terrain inauguré en août 2022).

Favoriser le développement de la petite économie locale via l'actualisation du site internet de la commune : (nouveau site inauguré le 3 novembre)

- Mise en avant des gîtes et locations implantés sur notre territoire,
- Présentation des activités sportives, associatives et commerciales,
- Indication des conditions de location de la salle des fêtes et de la halle.

Faciliter l'accès à certains services :

- Manifester fortement l'intérêt de la municipalité auprès des instances décisionnelles pour accélérer l'arrivée de la fibre optique dans le village et ainsi sécuriser et optimiser l'utilisation de tous les services via internet (la fibre est en cours d'installation dans le village. Des courriers avec l'opérateur avaient été échangés pour en accélérer le déploiement),
- Rénovation de salles à l'étage de la mairie pour les mettre au service de certaines activités associatives ou communales. (Rénovation partielle de l'appartement)

Nous nous sommes engagés à organiser des réunions publiques avec la population pour aider à définir les priorités de certains projets, à faire ressortir de nouveaux sujets de travail et à faciliter les échanges sur des points importants concernant la vie du village.

D'ailleurs, certains d'entre vous étaient présents à la réunion du 24 octobre dernier qui avait pour objectifs de vous informer du projet d'interconnexion du réseau d'eau potable et du démarrage des travaux en début d'année 2025. Nous en avons également profité pour faire un point sur les travaux en cours de la voirie et des bâtiments communaux. Les échanges ont continué autour d'un verre de l'amitié.

Vous lirez dans les pages de ce bulletin des informations sur le travail effectué par les quatre commissions créées au sein du Conseil Municipal pour travailler en équipes restreintes. Nous vous en redonnons leur composition, n'hésitez pas à nous contacter directement si vous avez des questions ou de bonnes idées à partager.

Commission de l'eau : Responsable : Alexandre Poujols. Vu l'importance du sujet, tous les membres du Conseil Municipal seront impliqués dans ce service,

Commission de la voirie : Responsable : Bertrand Fraysse. Membres : Geneviève Marquet, Sylvie Audy-Barthel, Michel Calmejane, Eric Pruchon,

Commission des bâtiments communaux : Responsable : Elsa Cornaro de Curton. Membres : Geneviève Marquet, Nadine Arnal, Sylvie Audy-Barthel, Daniëlle Bouyssou, Nathalie Goujou, Christophe Perrot, Eric Pruchon,

Commission environnement, culture, tourisme : Responsable : Christophe Perrot. Membres : Geneviève Marquet, Nadine Arnal, Sylvie Audy-Barthel, Elsa Cornaro de Curton, Nathalie Goujou.



Le Réseau d'Eau

A ce jour, nous avons délégué la compétence "Production" en eau potable au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala, qui aura la responsabilité d'alimenter le château d'eau communal en eau potable dès que l'interconnexion sera effectuée.

En revanche, la commune du Trioulou conserve pour l'instant la compétence "Distribution" qui consiste à gérer le réseau d'alimentation en eau potable du château d'eau jusqu'aux compteurs des abonnés. Si rien ne change d'ici là, les communes perdront cette dernière compétence qui reviendra aux Communautés de Communes le 31 décembre 2025.

Il semblerait que deux possibilités s'offrent à nous pour déléguer la compétence "Distribution" :

- soit le Syndicat Mixte Limargue et Ségala qui assurerait donc le service de l'eau jusqu'aux compteurs des abonnés,
- soit la déléguer à un nouveau Syndicat qui devrait se créer autour de Maurs (projet à l'étude pour le moment). Ce dernier rachèterait l'eau au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala pour la revendre aux abonnés de la commune.

C'est une décision importante que nous allons devoir prendre dans l'année qui arrive. Ce qui est certain, c'est que l'abandon de cette compétence par la commune va entraîner une forte hausse du prix de vente de l'eau aux abonnés, quel que soit notre choix.



Tant que l'interconnexion n'est pas effective pour pouvoir avoir de l'eau dans le puits à la station de pompage, nous sommes contraints d'alimenter artificiellement la nappe alluviale en pompant de l'eau directement dans le Céle qui est déversée sur la berge. Par sécurité, des analyses d'eau au robinet sont toujours réalisées tous les quinze jours. Jusqu'à maintenant, la nappe a bien assuré son rôle filtrant et nous n'avons pas eu de souci majeur sur la qualité de l'eau.

De vieilles bonbonnes de chlore gazeux étaient entreposées à la station de pompage. Afin d'écartier tout risque de pollution, ce sont les entreprises SAUR et Gaz Chimie qui les ont évacuées courant novembre.



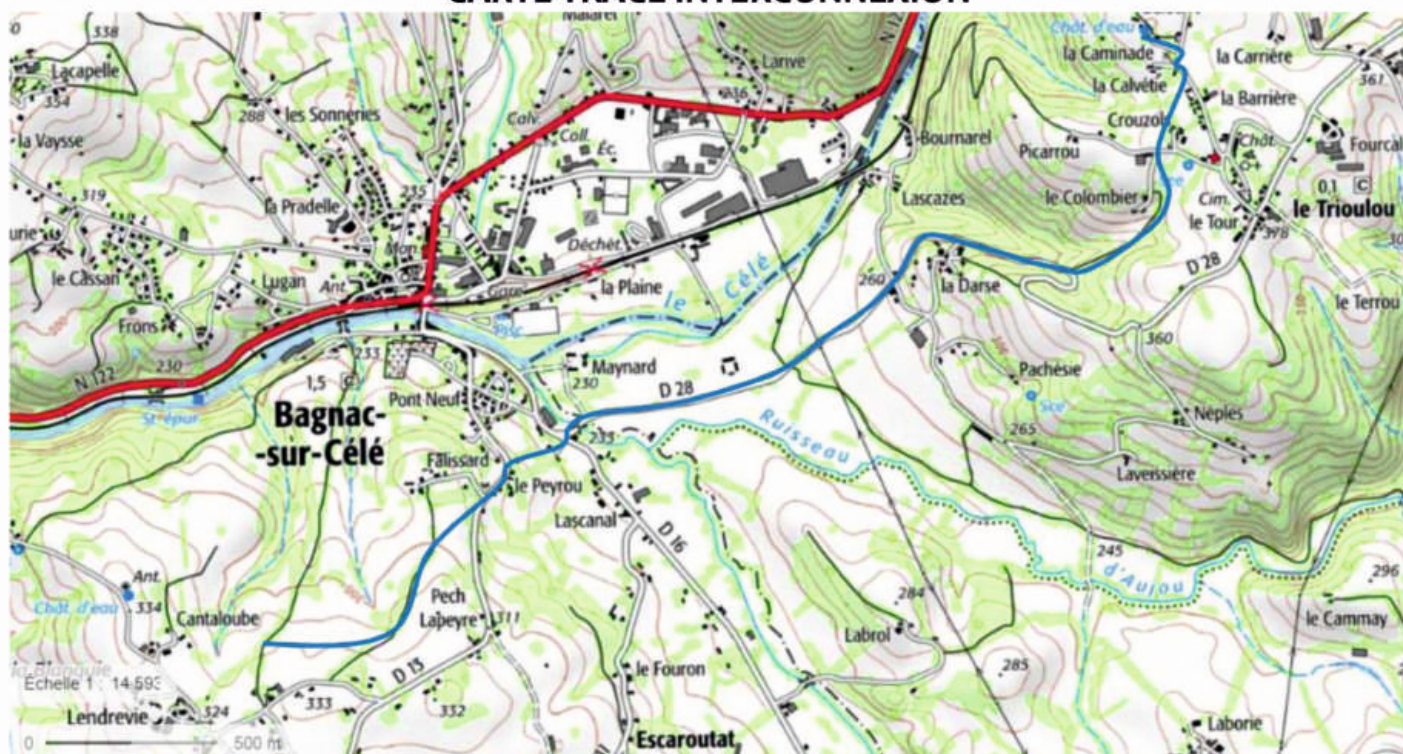
L'interconnexion entre le Syndicat Mixte Limargue et Ségala et la commune est le deuxième grand projet de notre mandature. Une nouvelle conduite reliera le château d'eau au réseau du Syndicat qui passe proche de Lendrevie à Bagnac-sur-Célé. À la suite de l'appel d'offres, c'est l'entreprise Quercy Entreprise de Bagnac qui a été retenue pour réaliser ce chantier. L'opération s'élève à 447922 € HT. Cette dernière est principalement financée par le Syndicat Mixte Limargue et Ségala et bénéficie du soutien financier de la DETR du Cantal (30%), et de l'agence de l'eau Adour-Garonne à 50%. La commune participera à hauteur de 25000€ sur des travaux réalisés sur le réseau communal.

La première partie des travaux a débuté début septembre avec la pose d'un fourreau pour la traversée de l'Aujou. La seconde va commencer courant janvier, pour une durée de quatre mois, sur une longueur de quatre kilomètres.

Le 24 octobre, une réunion publique sur cet important chantier avait été organisée à la Mairie du Trioulou avec le Syndicat Mixte Limargue et Ségala, l'entreprise Quercy Entreprise, les habitants, le Maire et les Adjoints.



CARTE TRACE INTERCONNEXION

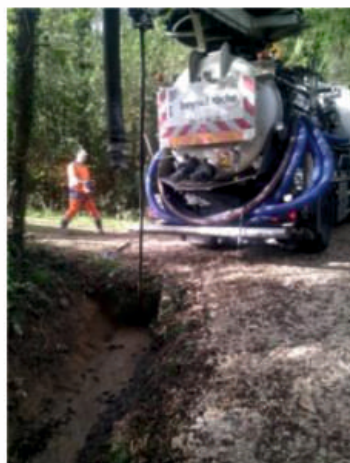


La Voirie

Malgré une météo incertaine et largement pluvieuse cette année, les travaux sur la voirie se sont poursuivis.

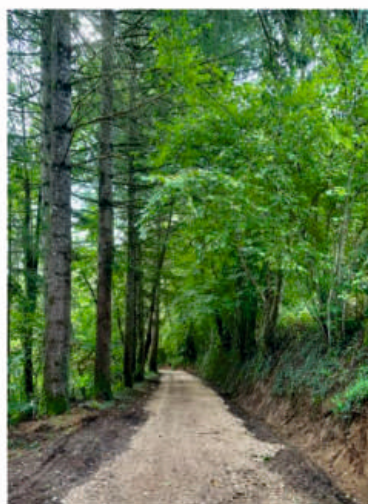
En début d'année, les travaux qui n'avaient pas été achevés l'an dernier par l'entreprise Caumon-Nau ont été terminés à savoir :

- du chemin du Rivet jusqu'au château d'eau, le point à temps a été fait et une grille pour détourner l'eau avant la maison du Rivet a été installée,
- le carrefour de La Volte a été arrangé par l'entreprise Caumon-Nau car des "nids de poule" importants s'étaient formés l'hiver dernier,
- un passage à Bonnet a été élargi et l'aqueduc a été débouché. D'autre part, l'hydrocureur (entreprise Beynat Roche) a débouché plusieurs aqueducs de la Mairie au château d'eau, à la Domerguie, à Bonnet et à La Darse. Un deuxième passage a eu lieu sur les chemins des Prairies, le chemin du Terrou et la grille se situant au niveau du cimetière.



L'entreprise Richard Castan (successeur de Jean-Marc Blat) a réalisé deux gros chantiers :

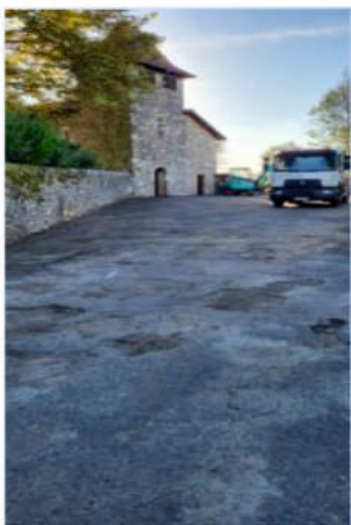
- **Le chemin de Terrou** jusqu'au dernier virage avant le ruisseau de l'Ajou qui était fortement dégradé,



- **Le chemin des Prairies** sera fini d'ici la fin d'année si les conditions météorologiques le permettent. Des coupes d'eau, réfections des fossés et empierrages ont été nécessaires. Ces travaux ont débuté début septembre et ont duré une dizaine de jours. Ces travaux coûteraient, suivant les devis réalisés, 47655 €. Les subventions estimées sont de 13262 € (30 %) pour la DETR et de 7148 € (15%) pour le Fond Cantal Solidaire.

La réfection de la place de l'église a été faite fin octobre par l'entreprise Caumon-Nau pour un coût de 18431 €. Des travaux de mise à niveau de dalles dans l'église vont être effectués pour un coût de 3500€.

Sur ces deux dernières réalisations, nous avons déposé un dossier à La Région et obtenu une subvention de 40 % soit 8602 €.



Un miroir a été installé au croisement de La Volte lors de la Journée Nettoyage du 13 avril dernier, ainsi que des panneaux STOP. Un second miroir a également été posé au niveau du croisement du Tour, afin d'améliorer la visibilité.



Des coupes d'eau sont prévues et vont être réalisées prochainement par l'entreprise Caumon-Nau sur le chemin de la station de pompage et le chemin empierré qui descend à Bournarel.

Au niveau de Laveissière, les tranchées, réalisées par Enedis sur la voirie pour la mise en place d'un transformateur électrique, devraient prochainement être réparées suite à la prise de contact avec Enedis. Ces travaux traînent car l'entreprise Chavinier qui les avait commencés a déposé le bilan !

Comme chaque année, l'entreprise Guillaume Figeac et ses deux chauffeurs (Alexandre Gratacap et Mathieu Montillet) ont réalisé deux passages d'épaveuse pour les chemins de la commune. N'ayant pas pu venir dans les délais impartis, cela s'est fait de façon fractionnée. Nous nous excusons pour les désagréments occasionnés pour les habitants. A l'avenir, nous essaierons d'éviter que cela se reproduise bien que cela ne dépende pas de notre ressort car, à la saison, cette entreprise effectue prioritairement des gros travaux agricoles (ensilage, enrubannage et semis d'automne...).

En 2025, le chemin du Fraysse, le chemin des Crouzades et un chemin communal à La Pachésie devraient être refaits car ils sont très dégradés.

Conclusion : La voirie représente un budget important pour une petite commune comme la nôtre, c'est pourquoi nous comptons sur le civisme de tous et de certains en particulier pour préserver et respecter nos chemins par temps fortement pluvieux !

Adressage :

Ce dossier a bien avancé. D'ici quelques jours, les numéros des nouvelles adresses seront mis en place sur les habitations en accord avec les destinataires.

Les nouveaux panneaux de lieux-dits sont commandés et ne devraient pas tarder à être livrés. Ensuite viendra la pose.

La commune du Trioulou ne dispose pas d'agent d'entretien. La mairie, sous couvert du Maire Geneviève Marquet, emploie M. Patrick Puissant dans le cadre de l'association Dispo - Services de Maurs, un jour par semaine, pour réaliser les différents travaux d'entretien du village.

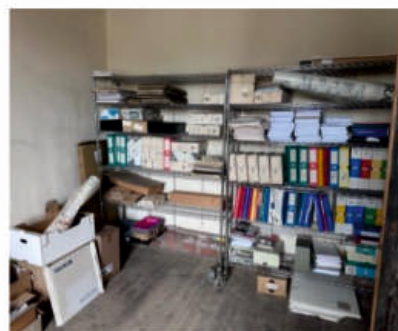
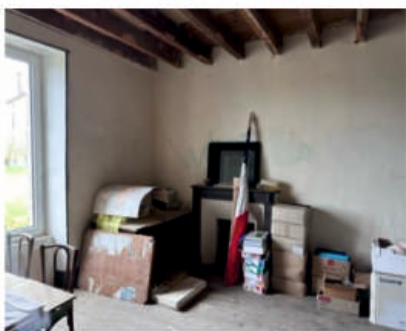
La mairie vient de faire l'acquisition de nouveaux matériels : une tondeuse à gazon et une tronçonneuse.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier une nouvelle fois Patrick pour son travail effectué pour la collectivité avec sérieux, professionnalisme et autonomie.

Les Bâtiments Communaux

Vous trouverez ci-dessous un résumé chronologique des différentes actions menées dans le chapitre « Bâtiments communaux ».

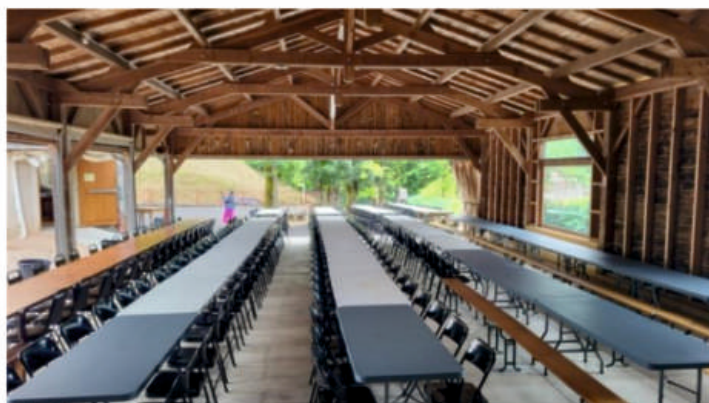
En début d'année, le 27 février, la salle des archives a été nettoyée par Nathalie Goujou, Philémon et Elsa Cornaro de Curton.



Un nouveau coffret de mise en sécurité électrique des cloches de l'église a été installé début mai par l'entreprise Brouillet.



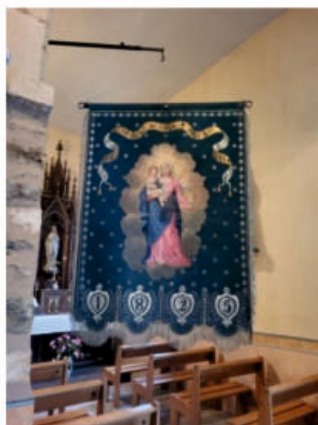
La Commission de sécurité (Cabinet Veritas) est venue vérifier la halle et la salle des fêtes le 23 septembre en présence de Geneviève Marquet.



Fin octobre, les portes d'entrée de la façade sud de la mairie ont été poncées et teintées par l'entreprise Marazza Peinture de Maurs.



La bannière de l'église a été mise en place au printemps et soigneusement rangée après La Toussaint par Thérèse et Charles Persouyre accompagnés d'Elsa Cornaro de Curton.



Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les bénévoles qui s'occupent de l'entretien de l'église à l'occasion des cérémonies religieuses.

Plusieurs projets devraient se réaliser, à plus ou moins long terme, tels que :

- * la pose de tirants dans le grenier de la mairie pour stabiliser l'édifice. Le plancher sera enlevé puis reposé à l'identique par le menuisier Christophe Malbert, de Cassaniouze,
- * la réfection du plancher de la tribune de l'église et celui du clocher, toujours par M. Malbert,
- * la remise à niveau de plusieurs dalles de l'église qui se sont soulevées devenant ainsi dangereuses, par l'entreprise Aymar-Béal de Maurs. Si cela s'avérait impossible à côté du confessionnal, une estrade serait faite pour y remédier,
- * la pose d'un volet dans la maison communale, qui isolera la porte vitrée donnant sur le jardinet par Vincent Delport.

En 2022, nous avons fait le choix de décorer le village avec des fleurs plantées en pleine terre, persistantes, résistantes au gel et aux grosses chaleurs et ne nécessitant pas ou très peu d'arrosage. La plupart ont résisté et ont commencé à prendre un peu de volume ce qui permet aux neuf croix du village ainsi qu'à la basse et au talus devant la mairie de montrer de nouvelles couleurs qui égayent, de manière plus durable, notre village tout en respectant davantage ses ressources en eau. Et cette année, nous avons profité de la journée de nettoyage du village au mois d'avril pour constituer une équipe supplémentaire afin de désherber et tailler toutes ces nouvelles plantations pour leur permettre un fleurissement plus important.



Comme déjà expliqué dans les pages du CCAS, la commission Environnement, Culture et Tourisme a conjointement organisé la journée de nettoyage du village au mois d'Avril. Plusieurs équipes se sont constituées pour participer au « nettoyage de printemps » de la mairie, au nettoyage des croix et de leurs plantations, à l'installation d'un miroir routier, de nouveaux panneaux stop et de leurs lignes blanches et bien évidemment à l'enlèvement des encombrants chez les particuliers l'ayant demandé. Merci à tous les participants de votre forte implication qui permet tous les ans le succès de cette belle journée, importante et efficace !

Nous vous partageons aussi des signes d'incivilité rencontrés cette année avec ce dépôt de bouteilles trouvé sur notre territoire ou cette chaise bébé laissée à proximité des poubelles. Journée de nettoyage, poubelles et déchetterie sont à la disposition de tous pour éviter ces désagréments. Merci.



Nous avons également eu la joie de vous retrouver nombreux, en famille et entre amis lors d'une belle journée d'été, le samedi 3 août, pour un nouvel événement convivial et festif. Notre programme était particulier cette année avec le premier jour d'ouverture de l'« Expo d'Art » dans la salle de la mairie en présence d'artistes dont Alain Persouyre. En effet, en collaboration avec l'Association de Valorisation du Patrimoine de Saint-Santin, une exposition d'Art composée d'œuvres de peintres et d'artistes s'est tenue du 4 au 24 août à la mairie. Mais elle était également multiple puisque d'autres œuvres étaient exposées en même temps à Monals, Montmurat et Saint Santin.



Et comme tous les ans, des exposants du Marché des Producteurs de Pays se sont installés dans la cour de la Mairie pour proposer aux plus de deux cent cinquante personnes présentes pour l'occasion un repas composé de très bons produits locaux. Patricia, de l'association 'Les Libres Chanteurs', a animé la soirée avec son karaoké jusqu'à tard dans la nuit et, à partir de 22 heures, le duo "Toi et Moi" a participé à une belle animation humoristique. Bonne humeur, fous-rires et belles mélodies étaient de la soirée ! Un

merci tout particulier aux acteurs qui n'ont pas économisé leurs soirées avec de nombreuses répétitions et aux producteurs qui savent régaler tous nos convives.



Et nous remercions évidemment tous les membres de la Commission Environnement, Culture et Tourisme, membres du Conseil Municipal et habitants du village pour leur active participation au bon déroulement de cette journée.

Comme vous le savez déjà, il y a tout juste un an, les membres de la commission Environnement, Culture et Tourisme ont travaillé à la création du site internet du village avec l'aide de l'agence ALTApod, dirigée par Monsieur Patrick Giraud. Vous y retrouvez toutes les informations sur la vie du village, les activités du Conseil Municipal, les renseignements administratifs, les liens utiles, les informations touristiques. Cette année, en plus de mises à jour régulières, nous avons ajouté une section sur les gîtes de la commune et une autre avec les analyses d'eau du château d'eau. C'est un outil supplémentaire pour permettre à l'ensemble des habitants du village d'avoir directement accès à l'actualité de notre petite communauté et c'est aussi le moyen de partager plus largement en présentant, d'une manière dynamique et actualisée, aux marcheurs, touristes ou visiteurs occasionnels d'ici et d'ailleurs comment il fait bon vivre au Trioulou. N'hésitez pas à le consulter régulièrement à l'adresse suivante : www.le-trioulou.fr et n'hésitez pas non plus à le partager largement auprès de vos familles et amis. Ce site est un outil dynamique que nous actualisons régulièrement. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et propositions pour en faire un vecteur de communication encore plus complet et attrayant.



Nous avons également eu le plaisir de vous retrouver une nouvelle fois cette année pour une Animation de Noël le dimanche 1er décembre à la mairie avec Sylvie Audy Barthel et Valérie Géraud qui ont monté de petites scénettes autour d'« une veillée de Noël près du cantou au Trioulou ». Nous les remercions ici vivement ! Et nous avons ensuite partagé tous ensemble un goûter de Noël.



Nous vous souhaitons une très bonne année 2025 avec de belles animations et de bons moments partagés tous ensemble !

Les membres de la commission Environnement, Culture et Tourisme : Geneviève Marquet, Nadine Arnal, Sylvie Audy Barthel, Elsa Cornaro de Curton, Nathalie Goujou et Christophe Perrot.

Compostage et produits à recycler



- Les piles : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés, en déchèteries et dans les 4 Maisons France Services du Territoire.
- Les batteries ou les ampoules : elles sont recyclées par un éco-organisme Ecosystème dans nos 4 déchèteries.
- Les médicaments : ils doivent être impérativement rapportés en pharmacie gratuitement en sac fermé et sans leur emballage, afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.
- Les déchets d'équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchets. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui sera dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie.
- Les huiles alimentaires : il est impératif de les déposer dans des points de collecte spécialisés notamment en déchèterie.
- Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : Il est impératif de les déposer dans des points de collecte spécialisés notamment en déchèterie ou bien chez un garagiste.
- Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste.
- Les cadavres des petits animaux de compagnie (Chats, Chiens, Poules etc.) : Vous pouvez les amener chez votre vétérinaire

Pour une incinération collective : Chat et chien à partir de 102 euros

Nouveaux Animaux de compagnie à partir de 63 euros

Pour une incinération individuelle : Chat et chien à partir de 273 euros

Nouveaux Animaux de compagnie à partir de 206 euros

Le Réseau Educatif de Territoire (R.E.T.) Saint-Constant / Saint-Santin

Effectifs et répartitions 2024-2025 :

Mme Boutonnet	M. Rouzières	M. Cabanes	Mme Vignal
2 TPS (+1 en janvier) 10 PS 6 MS (+1 le 18/11)	10 GS 10 CP	5 CE1 (+1 le 18/11) 14 CE2	9 CM1 (+1 le 18/11) 10 CM2
20 (en janvier)	20	20	20

Activités et sorties pédagogiques en lien avec les parcours artistique, culturel et sportif des élèves :

Classes de Mme Boutonnet et de M. Rouzières	Maison de la châtaigne à Mourjou Spectacle proposé par la Communauté de Communes Planète mômes Accrobranche Figeac Regroupements EPS
Classe de Mme Boutonnet	Ludothèque Mourjou Médiathèque Decazeville Ferme de la brebis bavarde Albiac Occitan
Classe de M. Rouzières	Intervention du CPIE Intervention de l'infirmière scolaire Occitan Projet école et cinéma
Classes de M. Cabanes et Mme Vignal	Occitan Intervention de l'infirmière (sensibilisation aux écrans) Rugby flag Piscine (jeudi après-midi de janvier à février) Spectacle proposé par la Communauté de Communes Voyage culturel à Paris Regroupements EPS
Classe de M. Cabanes	Intervention du CPIE (forêt et découverte de la rivière)
Classe de Mme Vignal	Projet Robot Projet Tournoi des albums Projet Les petits écocitoyens mènent l'enquête Spectacle proposé par Cère et Rance
RET	Goûter de Noël le 19/12/2024 Fête des écoles le 27/06/2025

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur a été reconduit à l'unanimité.

Aménagements prévus :

A Saint-Constant :

- Réhabilitation de la cour de récréation des maternelles : projet en réflexion,
- Changement des portes des toilettes de la cour élémentaire.

A Saint- Santin :

- Changement du tableau numérique,
- Tracés des jeux dans la cour.

Questions diverses et informations :

- Personnels de Saint-Constant : Mme Vixège remplace Mme Beffrieu à la cantine et les horaires de Mme Arnal et Mme Rodoréda ont été aménagés pour assurer le ménage et la garderie.

- Direction unique du RET actée le 14 octobre pour 2024/2025 de façon provisoire. Au prochain conseil d'école, nous proposerons de la rendre définitive.

- L'organisation du temps scolaire pour les prochaines années devra être proposée au prochain conseil d'école.

- Les élus participent à des réunions du bassin de vie Saint-Parthem, Saint-Julien, Saint-Santin, Saint-Constant pour des discussions autour de l'école et des années futures.



Le Comité des Fêtes

Une page vient de se tourner pour le comité des fêtes de la commune. En effet, Danielle Bouyssou, présidente de l'association depuis sa création en 2005 a décidé de céder sa place. S'étant installée dans le sud de la France il y a maintenant quelques années, la distance était devenue difficile à concilier avec la présidence de l'association.

C'est au cours de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 1^{er} novembre que Danielle Bouyssou a officiellement quitté ses fonctions. Cette soirée, riche en émotions et empreinte de nostalgie a été l'occasion de revivre en photos les presque 20 ans de l'association.

Après avoir approuvé les bilans moral et financier de l'année, c'est à l'unanimité des votes que Didier Sol, jeune retraité, natif et habitant du Trioulou a été élu Président. Œuvrant déjà depuis plusieurs années en tant que bénévole, il lui tient à cœur de faire perdurer le comité des fêtes de la commune dans le même état d'esprit et en poursuivant les mêmes objectifs qu'auparavant. Pour y parvenir, il pourra compter sur le soutien de l'équipe de bénévoles et des autres membres du bureau qui restent les mêmes pour cette année. Voici donc la composition actuelle du bureau :

Président : Didier SOL

Vice-président : Frédéric BLANC

Trésorière : Ghislaine CALMEJANE

Trésorière adjointe : Bernadette ARNAL

Secrétaire : Christelle CASSAN

Secrétaire adjointe : Nadine ARNAL



L'ancienne présidente Danielle Bouyssou entourée du nouveau président Didier Sol, des membres du bureau et des Maires du Trioulou (actuelle et anciens) qui ont accompagné le comité des fêtes depuis sa création.

Au cours de l'année 2024, le comité des fêtes avait organisé comme tous les ans son traditionnel quine ouvert à tous les habitants de la commune. Il a eu lieu le samedi 24 février et cette soirée a réuni 70 personnes. Comme toujours très apprécié, ce quine est l'occasion pour beaucoup de se retrouver pendant l'hiver et de profiter d'une ambiance conviviale. Avec ses nombreux lots mis en jeu, on peut dire que la chance a souri au plus grand nombre durant cette soirée. Comme tous les ans, la soirée s'est terminée avec dégustation d'une soupe au fromage et de crêpes préparées par les bénévoles.

Le dimanche 8 septembre 2024 a eu lieu la 17ème édition du vide-greniers du Trioulou. Comme l'an passé, une centaine d'exposants étaient présents pour un total de plus de 500 mètres linéaires d'exposition en tout genre. La météo plutôt favorable en matinée a permis aux visiteurs de venir en nombre mais la pluie s'étant invitée en tout début d'après-midi, exposants et visiteurs ont vite quitté les lieux. Toutefois, les amateurs de tripoux et coq au vin étaient bien présents puisque sur la journée presque 500 repas ont été servis. Avec une belle fréquentation et une organisation désormais bien rodée, cette journée a été une réussite et la bonne ambiance était au rendez-vous.



Le comité des fêtes tient une nouvelle fois à remercier tous ceux qui à leur manière ont contribué à l'organisation et à la réussite de ces manifestations. Sans eux, rien n'aurait été possible !

L'association compte de nombreux bénévoles par rapport à la taille de notre commune et parmi eux, une belle proportion sont des fidèles depuis presque 20 ans. Toutefois, les bonnes volontés n'étant jamais de reste, les nouveaux bénévoles seront toujours les bienvenus permettant ainsi une organisation plus sereine des événements et le tout dans une ambiance encore meilleure. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés.

Enfin, vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas que la soirée quine réservée aux habitants de la commune aura lieu le samedi 22 février 2025 et le vide-greniers se tiendra quant à lui le dimanche 14 septembre 2025.

***Le comité des fêtes du Trioulou vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année
et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2025 !!!***

L'Association Communale de Chasse Agréée

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) du Trioulou contribue activement à la vie de notre commune en regroupant ses vingt membres chaque week-end. Cette année, notre équipe s'agrandit et se diversifie avec l'arrivée de trois nouvelles recrues qui ont récemment obtenu leur permis de chasser : Shana GALÈS, Cindy GOULESQUE et Alice BLANC.

Notre association contribue à l'équilibre de la faune sauvage dans la commune. Tous les ans, des sangliers et des chevreuils sont prélevés. La viande est ensuite distribuée aux membres de l'ACCA, ainsi qu'aux agriculteurs de la commune ayant eu des dégâts sur leurs cultures.

La société participe également chaque année au loto organisé par le Comité des Fêtes, en offrant des lots de viande de gibiers.

En ce début de saison de chasse, nous souhaitons avoir une pensée toute particulière pour Dominique CANTALOUBE, notre ancien président, qui nous a quitté l'hiver dernier. Avec son sourire et son dévouement sans faille, il a assuré la présidence de notre société pendant trente-quatre années consécutives. Son énergie et son investissement sans compter, resteront gravés dans nos mémoires.

La présidence est désormais assurée par Patrick ROUQUIER, Rémi GALÈS est responsable du secrétariat et Frédéric BLANC reste trésorier. Nous adressons à Patrick et Rémi tous nos encouragements dans leurs nouvelles fonctions.

Nous souhaitons à tous les habitants de la commune de belles fêtes de fin d'année.



Tarifs Communaux 2025

Lors de la réunion du 10 octobre 2024, le Conseil Municipal a fixé comme suit les différents tarifs communaux pour 2025 :

Eau :

- Abonnement 60 € - mètre cube consommé : 0.95 €
- Redevance prélèvement : 0.058 € par mètre cube consommé
- Ouverture compteur : Les travaux de raccordement doivent être réalisés par une entreprise agréée et connue de la Mairie (Entreprises Caumon Nau, Blat, Quercy Entreprise). Le compteur est toujours fourni par la Mairie. En revanche, le reste des fournitures (coffret, robinet avant compteur, vannes "enterrées"...) est fourni par l'entreprise.

Prix du compteur : 120 €

Concession cimetière :

- * 80 € le mètre carré, versé en totalité à la commune.
- * cases columbarium : 350 € pour une période de 30 ans.

Location salle polyvalente :

- Habitants commune : 70 € + consommation électrique (0.50 € le kw consommé),
- Extérieurs à la commune : 140 € + consommation électrique (0.50 € le kw consommé),
- Supplément de 30€ pour la vaisselle,
- Caution de 1000 € demandée avant chaque location ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant les risques de responsabilité civile-habitation,
- Pour les associations de la commune, la location est gratuite.

L'Etat Civil

Mariage :



Christopher AUDY et Sylvie BARTHEL, le 10 mai.

Ils ne sont plus là



Eloi Germain Joseph ROUQUIER décédé le 08 mars,
Marie Louise Germaine BOUDET Veuve COUDERC décédée le 14 mai,
Paulette DESTRUEL épouse CAGNAC, décédée le 3 juillet,
Henri Pierre LAFON, décédé le 12 juillet,
Jean-Paul ARNAL décédé le 8 août,
Marthe FARGEIX décédée le 22 novembre,
Gisèle CHAUDAUDRA décédée le 8 décembre.

Liste électorale :

A ce jour, nous avons 85 inscrits : 41 hommes et 44 femmes.

Nous invitons les habitants qui ne sont pas encore électeur à se faire inscrire sur la liste électorale, soit en se rendant à la mairie, soit sur internet (www.service-public.fr).

Le droit de vote permet aux citoyens d'exprimer leur volonté.

Le Réveil Cantalien vendredi 24 janvier 2024 7

Le Trioulou

Cette année Le Trioulou réalise le recensement de sa population !

C'est un acte important pour la vie de notre village ! Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France (car piloté par l'INSEE au niveau national) et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyen de transports utilisés et les logements. Cela permet donc à chaque commune de connaître son évolution (dernier recensement au Trioulou, effectué il y a 5 ans), ses besoins et ainsi de développer des projets pour y répondre.

Les résultats du recensement sont aussi essentiels car ils permettent de déterminer la participation de l'Etat au budget du Trioulou (plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante), d'évaluer le nombre d'équipements publics collectifs.

Comment cela se passe-t-il ?
Une lettre d'information a été déposée dans les boîtes aux lettres. Une notice Internet est fournie dans un premier temps : elle permet, pour ceux qui le souhaitent, de faire leur recensement en ligne de façon très simple, rapide et sécurisée. Bien saisir les codes d'accès personnels à usage unique (attention aux Majuscules et minuscules) et recopier les



identifiants du logement fournis sur la notice Internet. Si vous avez des questions, vous pouvez appeler Marie ou Sylvie, secrétaires de Mairie au 04 71 49 15 15 le mardi ou le vendredi de 9h à 12h. Le recensement doit être terminé avant le 17 février 2024. Mme le Maire, Geneviève Marquet et les membres du Conseil municipal remercient vivement tous ceux qui ont déjà effectué ou qui vont effectuer cet acte important pour Le Trioulou.

LE TRIOULOU

Une commune où chacun s'implique

Une trentaine de personnes est venue assister à la première cérémonie de vœux de Geneviève Marquet depuis son élection en 2020. Entourée du conseil municipal et du conseiller départemental Florian Morelle, elle a dressé le bilan 2023, riche en réalisations et animations.

« Pour notre petite commune, l'implication de chacun est un grand atout et je pense que nous donnons l'image d'une commune active et attractive. Des chantiers importants sont en cours comme le futur raccordement nécessaire de l'eau potable, l'adressage des rues et la rénovation de l'ancien appartement de l'école. La création du site Internet, les travaux du château



d'eau et de voirie et les multiples animations ont mobilisé l'équipe municipale et de nombreux bénévoles. »

Gestion des déchets
Geneviève Marquet a tenu à souligner l'implication et le soutien permanent de ses adjoints et conseillers ainsi que la compétence de Maryse Broussal, secrétaire de mairie, et de l'agent communal Patrick Puissant. Florian Morelle a indiqué qu'une petite commune doit nécessairement être accompagnée pour absorber certains postes onéreux comme celui de la voirie par exemple. Des points forts de l'année 2024 sur le plan intercommunal ont été présentés comme la gestion et le tri des ordures ménagères.

« Le Trioulou est une commune dynamique en mesure d'attirer et de conserver ses habitants qui ont la chance de vivre au calme en profitant d'une qualité de vie exceptionnelle », a conclu l'élue. ■

Le Réveil Cantalien vendredi 19 avril 2024 7

Le Trioulou

Journée de nettoyage du village

La journée de nettoyage du village s'est déroulée ce samedi 13 avril. Plus d'une vingtaine de bénévoles étaient au rendez-vous autour de boissons chaudes et de fougaces maison en ce début de matinée.

Après les suggestions des tâches, certains partaient à la collecte de la ferraille et des encombrants chez les particuliers, d'autres s'activaient au nettoyage des vitres du bâtiment de la mairie, à la pose d'un miroir et de deux panneaux STOP au carrefour de La Voile, au désherbage du contour des croix et de la vasque de fleurs communale, ainsi que la préparation du repas pour les bénévoles...

Le déjeuner, offert à tous les volontaires et très apprécié de tous, a eu lieu sous la halle dans une ambiance conviviale et sous une belle journée de printemps. Geneviève Marquet, maire de la com-



mune et Christophe Perrot, responsable de la Commission Municipale « Environnement, Culture et Tourisme » ont tenu à remercier chaleureusement tous les participants : les membres du CCAS, les membres de la commission, les conseillers municipaux

et tous les bénévoles qui ont donné de leur temps, de leur énergie pour cette journée annuelle de nettoyage du village. Avec ce partage des différentes réalisations, le résultat est là. Un grand merci à toutes et à tous ! Et à l'année prochaine !

La Fête de l'Art 15 mai 2024

LE TRIOULOU

Exposition d'art dans quatre villages

Alainpers, Alain Persouyre de son vrai nom, est un artiste plasticien, sculpteur du temps et de la lumière en créant d'incroyables horloges et tableaux lumineux. Ses créations sont à la fois des objets utiles et des œuvres artistiques.

Né au Trioulou, il y revient régulièrement. C'est alors avec une certaine fierté que Geneviève Marquet, maire, a annoncé que cet artiste de renommée internationale figurera parmi les artistes qui ont accepté d'exposer leurs œuvres dans les communes de Montmurat, Saint-Santin-de-Maurs, Le Trioulou et Saint-Julien-de-Piganiol au lieu-dit Monals, à l'initiative de l'Association de la valorisation des patrimoines des deux Saint-Santin.

Les différents endroits, qui invitent à la fois à découvrir des jolis coins du territoire, mais surtout à la contemplation de ces œuvres d'art, seront ouverts du dimanche 4 au samedi 24 août, du vendredi au dimanche, de 14 heures à 18 h 30. ■



ALAINPERS. Des créations entre l'utile et l'artistique.

La Fantagorie - Le 16 juillet et 21 août 2024
LE TRILOU. Marché nocturne et animations. La commission culture, tourisme et environnement organise samedi 3 août une journée conviviale. De 14 heures à 21 heures, dans une salle de la mairie, ouverture de l'expo d'art. Dès 19 heures, le marché nocturne des producteurs de pays sera en place dans la cour de la mairie avec restauration et l'animation karaoké au fil de la soirée par Patricia et Philippe, Les Libres chanteurs. Puis à 22 heures, le duo Toi et moi proposera une animation humoristique. Entrée libre. ■

LE TRILOU - ST SANTIN - MONTMURAT - MONALS
4 expositions, 4 communes, 4 week-ends
 Jusqu'au 24 août, les amateurs d'Art exposent simultanément dans quatre lieux différents.

Les communes proches du Trioulou, de Monals, de Montmurat, et de Saint-Santin, se sont associées pour mettre à l'honneur et en valeur les amateurs d'Art. Peintres, céramistes, sculpteurs, savonniers, créateurs de bijoux et de décorations artisanales, sont donc réunis durant une même période dans quatre expositions, une dans chaque village, chacune présentant des artistes différents.

Un temps de visibilité offert
 Une belle place attribuée à ces passionnés, afin de faire connaître leur talent au plus grand nombre. C'est donc durant quatre week-ends, du samedi au dimanche, et de 14h à 18h30 que les différents lieux seront ouverts au public. L'inauguration s'est tenue ce dimanche 4 août à Montmurat, accompagnée d'un concert dans l'église. Rendez-vous donc aux salles des fêtes du Trioulou, de Montmurat, de Saint-Santin, et à l'ancien four à pain de Monals, pour les découvrir. ■ MT

■ Renseignements au 06 32 62 45 17.



Christine de Boissieu, céramiste, expose à Montmurat. MT

Mardi 12 août 2024 - La Fantagorie

■ MONTMURAT

Quatre communes, quatre lieux pour une grande exposition d'art

Dans le cadre de l'Expo d'art, organisée ce mois d'août par l'association de Valorisation du patrimoine de Saint-Santin, en collaboration avec les communes de Montmurat, Saint-Santin, Le Trioulou et Saint-Julien-de-Piganol, un vernissage musical a été proposé dans l'église de Montmurat.

Une centaine de personnes ont participé à cet instant culturel en présence des maires et membres des conseils municipaux des communes concer-

nées. Après une visite de l'exposition, un concert avec un duo baroque de flûtes à bec a enchanté le public, puis un apéritif dînatoire en plein air a clôturé ce moment fort sympathique.

Les expositions sont visibles jusqu'au 24 août, les vendredi, samedi et dimanche de 14 heures à 18 h 30 dans les salles des fêtes des communes citées et au lieu-dit « Monals » sur Saint-Julien de Piganol. Renseignements au 06.32.62.45.17. ■



ÉGLISE. Un vernissage en musique.

LE TRILOU *L'Union du Cantal* 14. 19 août 2024 Interconnexion entre le syndicat mixte Limargue et Ségala et la commune

Le réseau d'eau fait partie des priorités de travail de la municipalité. Le premier chantier d'urgence a été la rénovation du château d'eau réalisée en 2021.

Depuis la suppression de la chaussée sur le Célé au niveau du moulin de Carrègue, l'approvisionnement en eau devenait très précaire. Après réflexion, la commune du Trioulou a souhaité adhérer au syndicat mixte du Limargue et Ségala. C'est le deuxième grand projet de la mandature.

Suite à l'appel d'offres, c'est Quercy Entreprise de Bagnac-sur-Célé qui a été retenue pour réaliser cet important chantier prévu pour durer environ quatre mois.

La première réunion s'est déroulée le 1^{er} août, à la mairie du Trioulou, en présence du syndicat mixte du Limargue et Ségala, du Syded du Lot (maître d'œuvre), de l'entreprise Quercy Entreprise, du maire de la commune et ses adjoints.

La première partie des travaux débutera courant septembre avec la pose d'un fourreau pour la traversée du ruisseau d'Aujou et la seconde partie d'interconnexion débutera avant la fin de l'année. La circulation sur les RD n°13, 16 et 28 s'en trouvera perturbée sur



Une réunion de chantier a eu lieu en mairie, en présence des parties prenantes du projet.

de courtes périodes afin d'effectuer les travaux en toute sécurité. Après ce chantier, une conduite de quatre kilomètres reliera le château d'eau au réseau du syndicat qui passe proche de Lendrevie à Bagnac. L'eau proviendra du ruisseau du Tolermé ou du lac du Tolermé.

L'opération s'élève à 447 923 € HT. Cette dernière est principalement financée par le syndicat mixte du Limargue et Ségala et bénéficie du soutien financier de la DETR du Cantal et de l'agence de l'eau Adour-Garonne à hauteur de 80 %. La commune participe aux travaux réalisés sur le réseau communal. À la fin de la réunion, Geneviève

Marquet, maire du Trioulou, a souhaité remercier ses deux adjoints (Alexandre Poujols et Bertrand Fraysse) chargés de l'AEP qui assurent un travail de maintien de l'eau toute l'année dans des conditions parfois particulières. Elle a dit sa reconnaissance au syndicat mixte du Limargue et Ségala pour la réalisation de ce projet important, indispensable à la commune et elle espère au nom du conseil municipal que les travaux puissent être effectués dans les prochains mois compte tenu du planning de l'entreprise Quercy Entreprise.

LE TRIOULOU *La Voix du Cantal* Le 17^e vide-greniers brocante se prépare

Dimanche 8 septembre, la manifestation se déploiera dans tout le village.



Chiner auprès d'une centaine de stands. Marie

Le 17^e vide-greniers brocante de la commune se déroulera le dimanche 8 septembre, de 6 h à 18 h sur les places du village, de la mairie, sur la rue principale et dans un grand pré.

Un programme riche

A partir de 8 h : tripoux. Vers midi : repas (coq au vin ou tripoux) sous la Halle. Toute la journée : une centaine de stands composés de particuliers et de professionnels à la découverte d'objets recherchés. L'entrée et les parkings sont gratuits.

■ Renseignements et réservations (repas) : 06 79 40 78 81.

LE TRIOULOU *L'Union du Cantal* 21. 24 août 2024 Marché de producteurs haut en couleurs

Comme chaque année, le premier samedi d'août, les membres de la commission Environnement, Culture et Tourisme, ont organisé une animation estivale pour égailler ce marché désormais devenu tradition dans le village. En collaboration avec l'association de valorisation du patrimoine de Saint-Santin, une exposition d'art composée d'œuvres de peintres et d'artistes, a été mise en place dans la salle de la mairie par les membres de l'association. Cette exposition est visible jusqu'au 24 août les vendredis, samedis et dimanches de 14 heures à 18 h 30. Mais elle est aussi multiple et expose également d'autres œuvres à Monals, Montmurat, et Saint-Santin aux mêmes horaires. En fin d'après-midi, avait lieu l'installation des exposants du marché des producteurs de pays dans la cour de la mairie. Plus de 250 personnes avaient répondu présents afin de passer une belle soirée sous la halle autour d'un repas composé d'excellents produits locaux sous des températures d'été.



Plus de 200 personnes ont partagé un repas sous la halle.

Patricia, de l'association "Les Libres Chanteurs", a animé la soirée avec son karaoké jusque tard dans la nuit et, à partir de 22 heures, le duo "Toi et Moi" a participé à une belle animation humoristique.

Geneviève Marquet, maire du village, et Christophe Perrot, responsable de la Commission Environnement, Culture et Tourisme donnent rendez-vous le samedi 2 août 2025 pour un nouveau marché haut en couleurs.

LE VIDE-GRENIERS SE PRÉPARE

Le comité des fêtes du Trioulou et la cinquantaine de bénévoles repartent activement dans la préparation du 17^e vide-greniers brocante. Il se déroulera le dimanche 8 septembre, de 6 heures à 18 heures sur les places du village, de la mairie, sur la rue principale et dans un grand pré. A partir de 8 heures, tripoux, vers midi repas (coq au vin ou tripoux) sous la halle. Une centaine de stands de particuliers et de professionnels seront présents.

L'entrée et les parkings sont gratuits. Renseignements et réservations (repas) : 06 79 40 78 81.

LE TRIOULOU

Nouveau président au comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est déroulée en présence des bénévoles, du maire, Geneviève Marquet et de conseillers municipaux.

Danielle Bouyssou, présidente de l'association depuis dix-neuf ans, a alors annoncé vouloir laisser sa place. À l'origine de la création du vide-greniers qui a lieu chaque année le deuxième samedi de septembre, Danielle Bouyssou et son mari Claude se sont toujours impliqués dans la vie de la petite commune. Cette manifestation, portée tous les ans en septembre par une cinquantaine de bénévoles, est sans aucun doute un évènement incontournable de la Châtaigneraie et a fait connaître Le Trioulou bien au-delà des alentours proches.



DÉPART. Danielle Bouyssou peut se retourner sans hésitation sur les années consacrées au vide-greniers.

Afin de remercier Danielle Bouyssou de son

implication assidue, Christelle Cassan a réalisé un recueil de plus de 300 photos souvenirs depuis la création du comité. Accompagné de poteries locales, ce beau livre lui a

été offert. C'est Didier Sol, jeune retraité de la commune, qui a accepté de prendre la relève pour la présidence avec le soutien du bureau en place, qui reste inchangé pour les autres membres. ■



INVITATION

Geneviève Marquet, Maire
Les Adjoints,
Les Conseillers municipaux du Trioulou,
Le Personnel
vous convient à la Présentation des
Voeux,

DIMANCHE 19 JANVIER 2025

À 11H00
DANS LA SALLE DE LA MAIRIE
DU TRILOU

Après la cérémonie, nous aurons le plaisir
d'échanger avec tous et toutes et de partager
le verre de l'amitié !

Meilleurs Vœux !



Mairie

Le Bourg – 15600 Le Trioulou

Tél. : 04 71 49 15 15

(Portable de Mme Le Maire : 06 79 40 78 81)

Email : trioulou.mairie@wanadoo.fr / Site internet : www.le-trioulou.fr

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi – 9h à 12h